



## PLAN LOCAL D'URBANISME

Droit de Prémption Urbain (DPU)

Echelle : 1/5000



Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal  
Maison des Communes - rue Auguste Renoir - CS40609 - 64006 PAU CEDEX  
Tél : 05.59.90.84.59.47 - Télécopie : 05.59.84.59.47 - Courriel : service.urbanisme@apg64.fr

### LEGENDE

 Périmètre où s'exerce le Droit de Prémption Urbain

